

Les Ponts-de-Martel, le 21 juin 2004

Elections communales du 6 juin 2004

Analyse des résultats

1. Participation

Le taux de participation était de 58.5%, soit environ 3% de plus que lors des élections communales de 2000 et une situation équivalente à celle de 1996. Sur 950 électeurs (904 en 2000), 556 se sont rendus aux urnes. Le nombre de bulletins valables était de 544 (+46 par rapport à 2000).

2. Situation générale

Le nombre de sièges à pourvoir était de 25 (nombre inchangé depuis 2000).

Trois partis étaient en lice, une situation inchangée depuis 1984, à savoir :

- Liste 1 : Parti libéral-ppn
Liste 2 : Parti socialiste et libre
Liste 3 : Parti radical démocratique

Parmi les 544 bulletins valables, on a dénombré :

- 216 (+1) bulletins libéraux-ppn dont 58 (+2) bulletins compacts, soit 39.7% des bulletins
- 178 (+46) bulletins socialistes et libres dont 79 (+19) bulletins compacts soit 32.7%
- 124 (+27) bulletins radicaux dont 56 (+22) bulletins compacts soit 22.8%
- 26 (-28) bulletins manuscrits soit 4.8%

On peut constater que :

- Les socialistes ont bénéficié de la quasi totalité des effets de l'augmentation de la participation
- Le nombre de bulletins compacts a augmenté dans tous les partis. Les électeurs radicaux sont devenus les plus disciplinés avec 45.2% de listes compactes. Suivent, de près, les socialistes avec 44.4% de listes compactes et les libéraux-ppn avec 26.8%, soit à peine mieux qu'en 2000 (26.0%).
- La proportion du nombre de listes manuscrites s'est effondrée, diminuant de moitié. Il s'agit là vraisemblablement du résultat de l'absence de bulletins vierges dans le matériel de vote.

3. Répartition des suffrages

Les listes ont obtenu les suffrages suivants :

PL-PPN 6051 suffrages, soit 45.6% de la totalité des suffrages (49.7% en 2000)

PS+L 4250 suffrages, soit 32.0% (28.0%)

PRD 2973 suffrages, soit 22.4% (22.3%)

La liste libérale-ppn perd donc, à nouveau, plus de 4%, au profit des socialistes, les radicaux restant stables.

Si le nombre d'électeurs libéraux-ppn est resté stable par rapport à 2000, le fait que le parti socialiste bénéficie de l'intégralité de l'augmentation de la participation a de quoi nous interpeler.

Les partis obtiennent les sièges suivants :

PL-PPN 12 sièges (-1)

PS+L 8 sièges (+1)

PRD 5 sièges (-)

A noter que le 12^e siège obtenu par notre parti l'a été à la faveur des arrondis et que nous aurions pu le perdre au profit des radicaux. En effet, avec 52 suffrages de plus (deux listes compactes supplémentaires et deux reports de voix), le parti radical nous ravissait un deuxième siège.

Finalement, pour changer la répartition des sièges, il aurait fallu :

Liste	Changement (Bulletins compacts)	Gain / perte (Sièges)	Liste affectée
PL-PPN	-5	-1	PRD : +1 siège
PL-PPN	+35	+1	PS : -1 siège
PS+L	-12	-1	PRD : +1 siège
PS+L	+12	+1	PPN : -1 siège
PRD	-25	-1	PS : +1 siège
PRD	+3	+1	PPN : -1 siège

Une analyse plus fine permet de constater que si les socialistes méritent pleinement leurs 8 sièges, les radicaux sont passablement "sous-payés" alors que les libéraux-ppn sont largement récompensés par l'attribution des sièges.

4. Transferts de suffrages

Les modifications apportées aux listes ont permis les transferts suivants:

	Vers		
	PL-PPN	PS+L	PRD
De			
PL-PPN	5147	120	133
PS+L	415	3964	73
PRD	296	96	2708
Manuscrits	193	72	59
Total	6051	4250	2973

Les 216 bulletins libéraux-ppn correspondent à 5400 suffrages. On constate que 253 (370 en 2000) suffrages ont été distribués aux autres listes, soit une proportion de 4.7% de suffrages perdus (6.9%) ou encore l'équivalent de 10 listes. Les socialistes ont distribué 376 suffrages aux autres listes, soit une proportion de 11.4%. Finalement, les radicaux ont distribué 224 suffrages, soit 9.3%.

Malgré une proportion de bulletins modifiés plus faible à gauche, les socialistes sont les plus généreux et distribuent plus facilement leurs suffrages aux autres listes. Les libéraux-ppn, s'il semblent modifier facilement leurs listes, sont en revanche plus hésitants à attribuer leurs suffrages aux candidats d'autres listes. On est en mesure de penser que les modifications sur des bulletins libéraux-ppn se limitent essentiellement à tracer des candidats, sans panachage.

On notera aussi une baisse de 117 suffrages distribués, soit l'équivalent de près de 5 listes. A elle seule, cette diminution aura permis de sauver le 12^e siège. Relevons que les socialistes nous ont distribué 415 suffrages (=16 listes), contre 300 en 2000. En fin de compte, l'afflux net de suffrages (suffrages reçus moins suffrages distribués) se monte à 651 suffrages, soit un peu plus de 26 listes, ou encore 4.9% de la totalité des suffrages.

Sachant qu'un siège correspond à 4% des suffrages, nous avons obtenu 1 siège supplémentaire par le simple jeu des transferts de suffrages. Du point de vue des suffrages, la discipline de vote libérale-ppn est peut-être encore plus profitable que la discipline socialiste. En ce sens, la quantité de candidats sur notre liste aura permis de plus grands reports de voix en notre faveur. Il s'agit d'une piste à explorer lors des prochaines communales.

En ce qui concerne les suffrages distribués par les listes manuscrites, ces derniers bénéficient au parti libéral-ppn, à raison de 59.6%, puis au parti socialiste, à raison de 22.2% et finalement au parti radical, à raison de 18.2%. On peut en conclure, une fois de plus, qu'une liste de grande taille permet plus de choix aux électeurs qui déposent des listes manuscrites. Finalement, 326 suffrages non-attribués ont été perdus dans ces bulletins, soit l'équivalent de 13 listes (660 suffrages perdus en 2000).

5. Répartition des résultats personnels

En premier lieu, on constate les rapports suivants entre le nombre de suffrages recueillis par le premier et le dernier élu de chaque liste :

PL-PPN

Martial Roulet	:	300 voix
Nathalie Guye	:	162 voix
Rapport	:	1.85 (1.81 en 2000)

PS+L

Didier Barth	:	230 voix
Patrick Barbier	:	137 voix
Rapport	:	1.67 (1.96)

PRD

Claude Mojon	:	203 voix
Claude-Olivier Benoit	:	111 voix
Rapport	:	1.82 (3.57)

Par rapport aux résultats de 2000, ceux de 2004 se révèlent être plus homogènes (en 2000, chez le radical, Jean-Mary Robert avait obtenu 56 voix ce qui avait représenté un plus grand rapport entre le premier et le dernier de la liste radicale).

Une fois les extrêmes éliminés, une analyse des quartiles révèle les résultats suivants :

	Minimum	1er quartile	Médiane	3e quartile	Maximum
PL-PPN	162	211.5	225	239.5	300
PS+L	137	168.5	195	212.75	230
PRD	111	126.5	143	153.5	203

La différence entre le 3e quartile (un candidat qui aurait fait mieux que les trois quarts des candidats) et le 1er quartile (le meilleur candidat du quart inférieur) est la suivante¹ :

PL-PPN : 18 voix (= 8.33% sur 216 bulletins)
PS+L : 44.25 voix (= 24.9% sur 178 bulletins)
PRD : 27 voix (= 21.8% sur 124 bulletins)

Les voix des libéraux-ppn sont donc extrêmement homogènes, ce qui signifie qu'une voix de plus ou de moins peut faire beaucoup de différence dans le cas d'égalités. On aura noté, par exemple, que deux couples de candidats libéraux-ppn se retrouvent à égalité : Alain Benoit et Yvan Botteron, avec 226 voix ainsi que Rolf Hostettler et Cédric Schwab, avec 225 voix. Deux tirages au sort ont départagé les candidats.

Entre le 6^e élu, Stéphan Robert (236 voix) et le 14^e, Claude-Alain Favre (214 voix), on retrouve à peine 22 suffrages de différence.

6. Commentaires sur les résultats personnels

Hormis le fait que les deux Conseillers communaux sortants socialiste et radical ne se représentaient pas, la situation est relativement variée. On notera en particulier le fait que Didier Germain obtient le meilleur score interne, avec son nom figurant à 207 reprises sur nos listes, soit 95.8% des bulletins. En comparaison, son collègue sortant, Walter Schmid apparaît 192 fois et, le troisième sortant, Jean-Louis Kammer 145 fois. A noter que ce dernier obtient le 18^e score interne alors qu'il obtient le 9^e rang parmi les suffrages reçus des socialistes.

Parmi les élus, on dénombre 4 nouveaux et 8 sortants, alors que parmi les « viennent-ensuite », se trouvent 5 sortants et deux nouveaux. Normalement, deux des sortants seront récupérés après l'élection du Conseil communal. Cela laissera ensuite 5 personnes en réserve pour d'éventuels désistements en cours de législature.

En ce qui concerne la liste socialiste, tous les candidats ayant été élus, ce groupe devra présenter deux nouveaux Conseillers généraux qui siègeront ainsi toute la législature et ce, sans avoir jamais passé à travers le crible populaire.

Le groupe radical, pour sa part aura encore une personne en réserve après l'élection du Conseil communal.

Un bon score en interne est un des éléments décisifs conduisant à une élection. L'autre, absolument indispensable, est d'être ajouté sur les listes adverses. Ainsi, pour illustrer cette situation, on peut relever que Georges Robert et Stéphan Robert obtiennent chacun 176 voix libérales-ppn (11^e rang), Stéphan Robert obtient 60 voix supplémentaires sur d'autres listes alors que Georges Robert n'en obtient que 33, ce qui fait toute la différence entre une 6^e position et une 15^e position. Dans l'autre sens, le 14^e rang en interne de Fabienne Benoit est compensé par 45 voix obtenues sur les autres listes, ce qui la propulse au 12^e rang et lui permet son élection.

¹ Cette méthode permet d'éliminer les deux extrémités des candidats et donne ainsi des résultats ne tenant pas compte d'une personne "trop" populaire ou "trop" impopulaire.

On peut aussi estimer la "popularité interne" d'un candidat au sein de son propre parti en comptant le nombre de fois où son nom a été biffé. Ainsi, on peut établir le tableau suivant :

	Personne la moins biffée	Personne la plus biffée
PL-PPN	Didier Germain, 9 fois	Nathalie Guye, 87 fois
PS	José Chopard, 8 fois	Patrick Barbier, 51 fois
PRD	Claude Mojon, 4 fois	Claude-Olivier Benoit, 26 fois

En comparaison à 2000, le candidat libéral-ppn le plus biffé ne l'avait été « que » 69 fois. Nos électeurs ont donc encore plus joué du crayon que lors de la dernière élection. Une constatation similaire prévaut aussi chez les socialistes (38 coups de crayon en 2000).

Dans cet ordre d'idée, Didier Barth, dont c'était la première élection, termine 3^e en interne à sa liste, mais passe premier grâce à 27 voix obtenues sur des listes libérales-ppn.

Finalement, plusieurs candidats se représentaient pour la deuxième fois, voire plus. Il est donc intéressant d'analyser leur progression par rapport à l'élection de 2000. Afin de tenir compte de la variation du nombre de bulletins, nous analyserons l'évolution du rapport entre le nombre de voix reçues par un candidat, par rapport au nombre de bulletins libéraux-ppn.

Candidats ayant progressé

Nom	Score 2000 215 bulletins	Score 2004 216 bulletins	Progression
Didier Germain	124.65%	133.80%	9.15%
Yvan Botteron	99.07%	104.63%	5.56%
Roland Finger	73.49%	77.31%	3.83%
Jean-Maurice Kehrlé	123.72%	126.85%	3.13%

Candidats ayant régressé

Nom	Score 2000 215 bulletins	Score 2004 216 bulletins	Progression
Georges Robert	97.21%	96.76%	-0.45%
Alain Benoit	106.05%	104.63%	-1.42%
Rolf Hostettler	106.05%	104.17%	-1.88%
Claude-Alain Favre	101.40%	99.07%	-2.32%
Olivier Montandon	107.91%	105.56%	-2.35%
Yvan Monard	119.53%	112.50%	-7.03%
Jean-Louis Kammer	91.16%	82.41%	-8.76%
Walter Schmid	133.02%	119.44%	-13.58%
Luc Geiser	120.47%	100.46%	-20.00%

Si une variation de l'ordre de 2% à 3% dénote une certaine stabilité, une variation plus importante devra être interprétée de façon plus approfondie par les candidats concernés.

Le 21 juin 2004, Y. Botteron